

Titre de niveau 3 (ex V) | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation
RNCP

Titre d'Agent de prévention de sûreté et de sécurité (TE_APSS_X)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Cette certification donne l'aptitude professionnelle afin d'obtenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS (Ministère de l'intérieur) en vue d'exercer des missions de sécurité privée.

Objectifs :

- Effectuer tous les contrôles attendus dans la mission : sur la personne, sur les équipements, dans l'espace et son environnement
- Surveiller physiquement ou électroniquement un site et des personnes
- Traiter les anomalies en application des consignes du poste
- Informer, orienter et accompagner les visiteurs sur le site
- Prévenir et détecter toutes les situations de danger ou de conflit

► Métiers visés

- Agent de sécurité incendie
- Agent de prévention et de sécurité
- Agent de sécurité privée
- Agent de surveillance
- Agent de surveillance et de protection
- Agent en télésurveillance privée,
- Agent de sécurité filtrage
- Agent de prévention

► Rythme d'alternance

Les 6 premières semaines sont en école,

► Dates de la formation et volume horaire

1 ère année : > (1288 heures)

2 ème année : > (0 heures)

3 ème année : > (0 heures) Durée : 1 an

Nombre d'heures : 1288h

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

INORIX Formation

5 Avenue Jean Zay

33150 - CENON



► Siège Établissement

Ecole européenne d'intelligence économique

5 Avenue Jean Zay

33150 - CENON



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Etre titulaire d'une autorisation préalable délivré par le CNAPS, avoir 18 ans, casier judiciaire vierge. si personne étrangère être présent depuis plus de 5 ans sur le territoire français.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Héloïse AVERLAN

contact@formasup-paris.com

Soumia EL MALLOULI

Pour les publics en situation de handicap (RQTH ou non) : consultez notre page Alternance et Handicap



► Vos contacts « École/Université »

SARCI Laurent

laurent.sarci@inorix.fr

06 37 46 37 51

PROGRAMME

► Code RNCP 34647

► Direction et équipe pédagogique

Des professeurs qui ont plus de 20 ans dans le métier qui connaissent aussi bien la théorie que la pratique, avec notamment :

- Philippe Fredon
- Frédéric Abi Chahine
- Béatrice Lubenec
- Philippe Aymond
- Agathe de Sagazan
- Marine de Pillot

Volume horaire
session 2023 -
2024 année 1



Programme détaillé de la formation

► Modalités pédagogiques

- support papier
- support informatique
- étude de cas concret
- mise en situation

► Contrôle des connaissances

- Examen TFP APS
- Examen SSIAP 1

► Diplôme délivré

Titre professionnel Agent de prévention de sûreté et de sécurité, SSIAP 1

COMPÉTENCES

- Effectuer tous les contrôles attendus dans la mission : sur la personne, sur les équipements, dans l'espace et son environnement
- Surveiller physiquement ou électroniquement un site et des personnes
- Traiter les anomalies en application des consignes du poste
- Informer, orienter et accompagner les visiteurs sur le site
- Prévenir et détecter toutes les situations de danger ou de conflit
- Réaliser des rondes et exploiter les équipements mis à disposition : vidéos, (analyse et interprétation des images vidéos) et alerter en cas d'anomalie
- Mettre en place toutes les actions de sécurisation des personnes et de soi même
- Intervenir et agir en fonction d'une menace : terrorisme, intrusion, selon le cadre réglementaire défini et mettre en place l'action attendue
- Gérer les situations conflictuelles et appliquer les actions nécessaires
- Réceptionner une mission, la réaliser et rendre compte

► Respecter les cadres et réglementations

- Appliquer le cadre réglementaire de la surveillance privée (biens et personnes). Contrôler les conditions d'accueil.
- Respecter le cadre des contrôles et des fouilles. Utiliser des systèmes électroniques.
- Maîtriser les conditions d'intervention lors d'opérations de surveillance

► Réaliser des interventions

- Identifier les comportements problématiques et de risques de conflits.
- Gérer et prévenir les risques d'incendie.
- Gérer une évacuation de site et alerter les autorités de secours. Appréhender des individus.

► Préparer et réaliser des opérations

- Préparer des missions de surveillance de sites et de personnes.
- Contrôler des accès et systèmes électroniques de protection de sites.
- Evaluer les niveaux de risques et des besoins d'intervention.

► Gérer des suites d'interventions, assurer les premiers secours aux personnes

- Réaliser les soins et gestes de premiers secours avec et sans matériel.
- Protéger les victimes, alerter.
- Rédiger le compte-rendu d'intervention pour des autorités judiciaires.